



Etaient présents :

Pour le conseil : Remy Launay, Alain Mugniery, Magali Oualid, Robert Piedagnel, Christine Seve, Philippe Villaoslada

Pour la mairie : Nama Camara

Et quelques habitants du quartier.

Ordre du jour: conseil de rentrée

Les membres du conseil de quartier remercient les habitants qui se sont déplacés pour cette réunion et espèrent les revoir aux suivantes. Ils ne cachent cependant pas leur déception face à la faible participation récurrente, signe d'une désespérance prononcée des habitants quant aux résultats des actions collectives et d'une désillusion forte quant à la volonté de la mairie de les entendre.

A l'issue de la réunion, Monsieur Namara s'est engagé à transmettre les demandes du conseil auprès des services municipaux concernés et à faire un retour écrit via la liste de diffusion sur les réponses qui seront apportées.

Sujets évoqués

Stationnement

Le stationnement payant dans Gentilly est contrôlé très étroitement et les contrevenants verbalisés sans délai.

- ◆ Tous les membres du conseil de quartier déplorent vivement que le même zèle n'ait jamais, et ne soit toujours pas, appliqué aux stationnements illégaux (sur les trottoirs d'à peu près tout le quartier et pour les voitures « ventouses » du 162).

Un habitant du quartier a suggéré, via le prospectus distribué dans les boîtes aux lettres, que l'autorisation de stationner soit demandée à la mairie du Kremlin Bicêtre sur la place du Carrefour des 3 communes.

Il est proposé à la mairie de réfléchir à la largeur des trottoirs, pour permettre la circulation piétonne des personnes à mobilité réduite tout en limitant les possibilités d'accès aux deux-roues et au stationnement illégal.

Circulation

Les points d'attention suivants sont relevés :

- vitesse des voitures dans la rue Labourse (descente), surtout depuis que les bornes ont été enlevées sur le trottoir, permettant le stationnement illégal qui a pour conséquence d'élargir la chaussée disponible : proposition d'installer un signal lumineux, un radar au feu rouge ou un feu au milieu de la descente qui passerait au rouge en cas de vitesse excessive ;
- vitesse des voitures dans la rue Benserade (montée) ;
- risque que la contre-allée et la rue Jean-Louis ne deviennent des voies de délestage de Gabriel Péri, souvent embouteillée ;
- le panneau de signalisation en haut de la rue du Soleil Levant, enlevé lors des travaux, n'a pas été remis.

Demande générale du conseil de quartier à la mairie :

- révision du plan de circulation proposé pour le quartier suite aux résultats du questionnaire rejetant majoritairement les différentes propositions de sens de circulation ;
- étude de la proposition du conseil d'élargir la rue du Bout du rang pour permettre un accès direct à la rue Benserade en arrivant d'Arcueil, afin d'éviter de faire un détour obligeant à passer devant l'école Courbet.

Vie du quartier

La fermeture progressive des commerces est un sujet de forte préoccupation pour le conseil de quartier, qui souhaite l'appui de la mairie pour une étude sur les besoins de la population, prenant en compte les logements à venir à la frontière entre Arcueil et Gentilly, le long de l'allée des Grandes Maisons. L'objectif serait de déterminer les types de commerce dont l'installation pourrait être pérenne.

L'absence de fleurs dans le quartier est déplorée. Il y a quelques années, le conseil de quartier avait déjà fait un tour avec une personne de la mairie pour relever tous les emplacements possibles, sans suite à ce jour.

Demandes ou signalements transmis via le prospectus distribué dans le quartier :

- nuisances du chantier Nexity (allée des Grandes Maisons) : pollution atmosphérique suite à incinération de déchets sur le chantier, projections de peinture sur les voitures ;
- absence d'informations de la mairie sur les travaux dans le quartier ;
- difficultés des habitants du 162 avec Effidis :
 - o dégradation des parties communes, absence de nettoyage depuis un mois,
 - o vols de courrier dans les boîtes aux lettres de l'escalier 5,
 - o dédommagement souhaité en contrepartie de la fermeture des caves.

Il est relevé que ni le conseil de quartier ni la mairie ne peuvent agir contre un bailleur privé dans le cadre de ses relations avec ses locataires ; ils peuvent néanmoins s'associer ou soutenir toute démarche collective des locataires.

Calendrier des prochaines réunions du Conseil

20h30, dans les locaux de l'ancien collège, rue Jean-Louis :

- mardi 19 novembre 2013
 - mardi 10 décembre 2013
 - mardi 14 janvier 2014
 - mardi 11 février 2014
-